

Communiqué de presse

Paris, le 9 février 2018

Reinhart Marville Torre et CMS Francis Lefebvre Avocats sur la nouvelle levée de fonds de 40 M€ de Cityscoot

Cityscoot a annoncé une nouvelle opération de financement de 40M€ pour assurer son développement après une première levée de fonds de 15 M€ réalisée en 2016.

Le groupe RATP, par l'intermédiaire de sa filiale RATP Capital Innovation, et InVenture Partners se sont associés aux actionnaires historiques de Cityscoot, la Caisse des Dépôts et deux Family Offices, ainsi qu'à l'un de ses partenaires stratégiques, LeasePlan, pour finaliser cette nouvelle opération qui permettra de développer le service dans de nouvelles villes et de porter la flotte à 5000 scooters en 2018.

Cityscoot propose le premier service de location de scooters électriques en libre-service, réservables via une application mobile, sans bornes de recharge, sans abonnement et sur le principe du paiement à l'usage

L'équipe de RMT accompagnant Cityscoot sur les aspects corporate et contractuels est composée de Pierre-Menno de Girard, associé, Charles Audouin-Pascaud, counsel, et Charlotte Grenouilloux.

CMS Francis Lefebvre Avocats est intervenu pour le compte de deux Family Offices ayant déjà investi lors de la première opération de financement avec Alexandre Delhaye, associé et Romain Boyet.

RATP Capital Innovation était conseillé par Legal For Growth avec Benjamin Galand et Sébastien Bonneau. InVentures Partners était représenté par MF2A avec Romain Franzetti.

Contacts presse :

RMT

Ludivine Danèse, Responsable Business Development et Communication

T 01.53.53.44.44 – E : danese@rmt.fr

CMS Francis Lefebvre Avocats

Laetitia Mostowski, Responsable de la Communication

T +33 1 47 38 40 74 - E laetitia.mostowski@cms-fl.com

A propos de Reinhart Marville Torre

Fondé en 1990, Reinhart Marville Torre est un cabinet d'avocats d'affaires dont les 60 avocats interviennent en conseil comme en contentieux auprès des entreprises et de leurs dirigeants afin de les accompagner et de les conseiller dans leur stratégie juridique et judiciaire.

Pour en savoir plus : www.rmt.fr

A propos de CMS Francis Lefebvre Avocats

CMS Francis Lefebvre Avocats est l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires internationaux. Il est classé 2^e cabinet d'avocats français par le chiffre d'affaires. Son enracinement local, son positionnement unique et son expertise reconnue lui permettent de fournir des solutions innovantes et à haute valeur ajoutée en droit fiscal, en droit des affaires et en droit du travail.

CMS Francis Lefebvre Avocats est membre de CMS. Fondé en 1999, CMS, avec 74 bureaux répartis dans 42 pays, est le 3^e réseau de cabinets d'avocats d'affaires au niveau mondial. Employant plus de 4 500 avocats, CMS possède un savoir-faire de longue date en matière de conseil au sein de ses juridictions locales et au-delà des frontières. CMS intervient pour de nombreuses entreprises des classements Fortune 500 et FT European 500 ainsi que pour la plupart des sociétés du DAX 30. Son chiffre d'affaires s'élevait à 1,05 milliard d'euros en 2016.

CMS fournit une large gamme d'expertises dans 19 domaines, notamment : Corporate, Énergie, Sciences de la Vie/Pharmaceutique, Technologie, média & communication, Fiscalité, Banque & Finance, Droit commercial, Concurrence, Contentieux & Arbitrage, Droit social, Droit de la propriété intellectuelle et Droit immobilier & construction.

Pour toute information complémentaire : cms.law/fl et cms.law